

## CRITERIUM 2009 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS

### Qualifications départementales (Epreuve en Stableford Net)

	Groupe 75	Groupe 78	Groupe 92
	<b>Samedi 14 mars</b>	<b>Samedi 28 mars</b>	<b>Samedi 14 mars</b>
<b>1er Tour</b>	GUERVILLE	GADANCOURT	LA VAUCOULEURS <i>La Rivière</i>
	<b>Samedi 25 avril</b>	<b>Samedi 18 avril</b>	<b>Samedi 25 avril</b>
<b>Tour Final</b>	GADANCOURT	LA VAUCOULEURS <i>Les Vallons</i>	SAINT QUENTIN <i>Bleu</i>
<b>FINALE REGIONALE</b>			
	<b>Samedi 27 juin</b>		
<b>Finale régionale</b>	LA VAUCOULEURS <i>La Rivière</i>		

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### ASSOCIATIONS :

Les associations doivent être affiliées à la FFGolf, et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue. Une seule équipe par association.

#### MEMBRES DES EQUIPES :

L'index pris en compte sera celui de la veille du jour de l'épreuve, et devra être compris entre 18,5 et 45.4. Pour les joueurs d'index supérieur à 35,4 l'index de jeu sera ramené à 35,4

Etre membre de l'association corporative d'entreprise, qu'il ou qu'elle représente et être licencié à la Fédération Française de Golf *avant le 1<sup>er</sup> avril 2009* - Interdiction de participation avec une licence « indépendant ».

Les joueurs corporatifs licenciés dans un club avec terrain (lien 1 et 2 dits « assimilés » devront avoir été enregistrés comme membre de l'association corporative qu'ils représentent (voir procédure par l'extranet)

Etre salarié(e) titulaire de l'établissement dont dépend l'association corporative. Cette qualification devra être certifiée par le Président de la section golf de l'association (cf. liste des joueurs potentiels).

Certificat Médical : Les joueurs et joueuses engagés devront avoir fait enregistrer par leur club de licence, un certificat de non contre indication à la pratique du golf, délivré par un médecin de leur choix (Réf Vade-mecum des Clubs).

### ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire par courrier auprès de la Ligue de Paris (*voir dossier*)

Le nombre d'équipes est limité à 24 par comité départemental (ordre d'arrivée des inscriptions).

La liste des joueurs potentiels devra être documentée sous extranet (<http://fileole.ffgolf.org/netligue/>)

**avant le 5 mars 2009**. Dorénavant vous pourrez faire évoluer la liste de vos joueurs tout au long de la saison, la liste sera toujours ouverte, mais pour chaque épreuve, c'est la liste à jour au lundi soir précédant la compétition qui sera prise en compte

- Les droits d'inscription fixés à 35 €, doivent parvenir à la Ligue, à l'adresse suivante :  
Ligue de Paris de Golf, 1 av du golf, 78114 Magny les Hameaux  
Tel : 01 30 43 30 32- Fax : 01 30 43 23 33, au plus tard le 8 février 2009.

- Les green fees Equipe devront être envoyés une semaine avant la compétition au Golf d'accueil, accompagnés de la liste des départs. Un reçu vous sera remis.
- Les équipes qui déclareront forfait (par e-mail auprès du golf d'accueil avec copie à la Ligue) à moins de 7 jours de l'épreuve devront s'acquitter du green fee équipe auprès du golf d'accueil sous peine de ne pas être admis à disputer le critérium l'année suivante.

### FORME DE JEU (voir règlement général fédéral)

**COMPOSITION DES EQUIPES** : Equipes de 4 joueurs ou joueuses maximum.

Marques de départ : **Jaunes**, pour les Messieurs – **Rouges**, pour les Dames.

**Recording** : Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs non présents avec leurs co-compétiteurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte « aussitôt que possible » et donc contrevenants à la Règle de Golf 6-6b

#### **Groupes** :

Les trois groupes, 75,78 et 92 seront constitués en fonction du comité départemental de rattachement.

## **1 - Phase préliminaire : ( Départementale)**

### **Epreuves départementales** :

Dans chacun des 3 comités départementaux de la ligue de Paris (Paris, Yvelines et Hauts de Seine), les équipes joueront 2 tours (4 simples sur 18 trous, en stableford net, pour chaque tour).

Les équipiers pourront jouer dans un ordre quelconque, en se présentant aux organisateurs une demi-heure avant l'heure de départ prévue pour leur équipe.

Sur chaque tour, le total d'une équipe sera égal au total de tous les scores moins la plus mauvaise carte.

**Le vainqueur de l'épreuve départementale sera l'équipe qui aura le meilleur score cumulé à l'issue des 2 tours**

En cas d'égalité à l'issue des 2 tours, les équipes seront départagées en comparant le **cumul** des cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc...

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, il sera considéré comme étant le cumul le plus mauvais par rapport à tous les autres

En cas d'égalité parfaite après ces départages (les cartes non rendues dans des cas de disqualification, abandon justifié ou forfait seront considérées comme équivalentes), les capitaines des équipes concernées désigneront un équipier qui partira en play off « trou par trou ».

**Intempéries** : Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins un tour de stroke play ait lieu dans son intégralité pour que la compétition ne soit pas annulée et reportée.

Si le dernier tour ne peut se terminer avant la fin de l'épreuve, il faut qu'il y ait **au moins 3 vagues complètes rentrées** (3 joueurs par équipe) **pour** prendre en compte les scores de ce tour dans le classement final. A défaut, le classement avant ce tour est officialisé.

**Pour ce dernier tour, la plus mauvaise carte est déduite quelque soit le nombre de vagues rentrées.**

Le trophée du Comité Départemental sera remis le jour du tour final au club vainqueur afin de faire une photo mais sera conservé par la Ligue qui fera graver le nom du club.

La réplique sera remise en même temps et restera la propriété du club.

Un classement est établi pour chacune des épreuves des Comités Départementaux par addition des 3 meilleures cartes par tour.

### **Sont qualifiées pour la finale régionale :**

1 équipe par tranche de **8** associations d'entreprises affiliées par Comité Départemental au 30/11/2008 avec un minimum de 4 équipes par CD.

**CD du 75 : 66 associations → 8 équipes qualifiées**

**CD du 78 : 31 associations → 4 équipes qualifiées**

**CD du 92 : 49 associations → 6 équipes qualifiées**

## **2 - Phase finale en Stableford net :**

Le total d'une équipe sera égal au total de tous les scores moins la plus mauvaise carte.

**Le vainqueur de l'épreuve sera l'équipe qui aura le meilleur score à l'issue de la finale.**

### **A – Départage**

En cas d'égalité à l'issue de la finale, les équipes seront départagées en comparant les scores des cartes non prises en compte, puis ceux des meilleures cartes, puis ceux des secondes meilleures cartes, etc....

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, il sera considéré comme étant le cumul le plus mauvais par rapport à tous les autres

En cas d'égalité parfaite après ces départages (les cartes non rendues dans des cas de disqualification, abandon justifié ou forfait seront considérées comme équivalentes), les capitaines des équipes concernées désigneront un équipier qui partira en play off « trou par trou ».

### **B - Intempéries**

Dans le cas où le déroulement de l'épreuve serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés : Il faut qu'au moins un tour de stroke play ait lieu dans son intégralité pour que la compétition ne soit pas annulée et reportée.

Si le dernier tour ne peut se terminer avant la fin de l'épreuve, il faut qu'il y ait **au moins 3 vagues complètes rentrées** (3 joueurs par équipe) pour prendre en compte les scores de ce tour dans le classement final. A défaut, le classement avant ce tour est officialisé.

**Pour ce dernier tour, la plus mauvaise carte est déduite quelque soit le nombre de vagues rentrées.**

### **PRIX**

Le trophée sera remis le jour de la finale, au club vainqueur afin de faire une photo mais sera conservé par la Ligue qui fera graver le nom de l'AS.

La réplique sera remise en même temps et restera la propriété du club.

### **COMITE DE L'EPREUVE**

- d'un membre de la commission du golf d'entreprise de la Ligue de Paris,
- d'un membre de la commission sportive du golf d'accueil,
- des arbitres